



PV DE L'ASSEMBLE GENERALE DU 18 NOVEMBRE 2025

Le président ouvre la séance à 10:15 en souhaitant la bienvenue à tous.

Sont présents 41 membres ainsi que Emilie Puente nouvelle propriétaire du Golf de la Manchette et son père César Puente. Les différents absents se sont excusés soit par mail ou via le site de notre association.

Jean-Michel Deprez ayant démissionné en cours d'année le président officie également en tant que secrétaire pour la prise du PV de cette Assemblée.

Vu la faible assistance il n'y a pas eu de scrutateurs désignés.

Point 01 : Remerciements

Le 1er janvier 2026 marquera l'ouverture d'un nouveau chapitre pour notre club suite à la vente du Golf de la Manchette. Le président tient à exprimer, au nom de tous les membres, notre profonde gratitude à François Ballivet et à sa fille Marie pour leur dévouement et l'ensemble de leur travail depuis la création du club jusqu'à ce jour.

Ensuite le président souhaite la bienvenue à Emilie Puente nouvelle propriétaire au 1er janvier 2026 et présente à cette Assemblée accompagnée de son père César Puente. Il exprime sa satisfaction, partagée par l'ensemble des membres, à l'idée de collaborer prochainement avec elle et lui adresse ses voeux de plein succès dans cette nouvelle aventure.

Point 02 : Approbation du PV 2024 à l'unanimité

Point 03 : Rapport du Président

Pour commencer le président tire un grand coup de chapeau à l'ensemble des membres du Comité pour leur engagement exceptionnel en rappelant que tous sont bénévoles.

Il rappelle, que cette année encore, nous avons pu compter sur le soutien fidèle de nos partenaires commerciaux ce qui a permis d'offrir des planches de prix très intéressantes et conséquentes lors de nos diverses compétitions.

Il est également très satisfait des relations avec Christophe Mudry le coach de la Manchette toujours prêt à s'investir pour dispenser ses cours aux Seniors.

Le président, encore une fois, nous parle du respect. Respect des règles, respect des lieux communs, respect des partenaires de jeux, respect du personnel et respect de notre parcours. Ce sujet lui tient particulièrement à cœur.

Pour terminer il a une pensée toute particulière pour plusieurs de nos membres qui ne peuvent pas être parmi nous aujourd'hui, en raison de problèmes de santé.

Point 04 : Rapport du Capitaine

Le capitaine nous fait part que l'année 2025 restera une belle saison comme on les aime : juste ce qu'il faut de pluie, du soleil sans excès et des fairways restés bien verts la plus grande partie de l'année.

Il relève que notre sortie de printemps en Turquie à Belek s'est déroulée dans d'excellentes conditions malgré une participation quelque peu modeste.

La sortie mixte de 2 jours au Val de Sorne s'est jouée entre les gouttes dans une atmosphère amicale et détendue.

Il énumère les nombreuses rencontres interclubs qui ont émaillé notre saison. Giez deux fois, Gonville, Talloires, Verbier, Le Rochat, Le Signal et une rencontre triangulaire qui a réuni Bossey, La Manchette et notre hôte Chamonix.

Il se réjouit que nous ayons eu le plaisir de recevoir à la Manchette une rencontre des capitaines de la région. Après un parcours (apprécié de tous) nous avons eu le loisir de nous pencher sur nos préoccupations communes. Les discussions ont été constructives.

Le capitaine remercie les jubilaires qui ont organisé une belle compétition. Ses remerciements s'adressent également à François, Luc et toute leur équipe pour l'entretien impeccable de notre parcours qui, soit dit en passant, est très apprécié des visiteurs.

Marie et son équipe sont remerciés pour la préparation minutieuse des cartes de score, des résultats ainsi que des repas.

Notre capitaine cite Yves Radek, son vice-capitaine qui l'a remplacé avec efficacité et bonne humeur pendant plus d'un mois et Patrick qui s'est appliqué, l'année durant, à faire vivre notre site. Chaleureux remerciements à ces deux membres du comité.

Il conclut en notant que cette saison 2025 aura une nouvelle fois démontré que la Manchette demeure un club vivant, dynamique et convivial, où la passion du golf s'allie à l'amitié et au plaisir du jeu. Il remercie chacun pour leur participation, leur esprit sportif et leur bonne humeur. Il nous donne rendez-vous la saison prochaine pour de nouveaux défis, de nouveaux voyages et surtout encore beaucoup de plaisir sur les fairways.

Point 05 : Rapport du trésorier

Le trésorier propose de consulter son rapport et les comptes PP et bilan que chaque membre a reçu par mail.

Il nous informe que l'exercice 2024//2025 se solde par un bénéfice d'EURO 34,35 et la fortune de la section sera de € 8962,52 après approbation.

Il précise également que cette année encore, il a voulu faire refléter l'impact mécénat dans notre compte de pertes et profits tout en précisant que ceci n'a pas trop impacté notre trésorerie car nous avons fait le nécessaire afin de ne pas gaspiller notre fortune.

Il signale que le poste stock a légèrement augmenté.

Il précise qu'il a quantifié dans nos comptes l'impact du mécénat afin de nous représenter son incidence dans nos prix distribués tout au long de l'année.

Point 06 : Rapport des vérificateurs des comptes

Lu par André Thévenoz qui donne totale décharge au trésorier après vérifications des comptes.

Point 07 : Discussion et approbation des rapports

Approbation des rapports par acclamation

Point 08 : Décharge au comité

L'assemblée approuve à l'unanimité tous les rapports et donne décharge au comité pour l'exercice 2024/2025.

Point 09 : Distribution des prix pour le championnat interne

Brut : 1er Paco Rodriguez, 2ème René Decorzant, 3ème Alexis Lavocat-Dubuis

Net : 1er Jean-Claude Fornerod, 2ème André Thévenoz, 3ème Paco Rodriguez

Point 10 : Reconduction du comité

Jean-Michel Deprez a demandé à pouvoir démissionner de son poste de secrétaire en cours d'année pour des raisons personnelles. Cette démission a été acceptée par le comité qui a proposé en remplacement André Thévenoz et cette proposition ayant été acceptée, le comité a été réélu par acclamation.

Point 11 : Reconduction vérificateurs des comptes

Avec l'arrivée de André Thévenoz au comité, René Decorzant sera assisté par Jean-Claude Marmoud, candidat au poste de vérificateur des comptes pour l'exercice 2026 et dont la candidature a été acceptée.

Point 12 : Démissions et admissions nouveaux membres

Nous prenons note des démissions suivantes :

Felice Paganini, Hartmut Harden (stand-by une année), Charles Käser, Daniel Marchand, Eric Gassmann, Gunther Rau, Petty Leslie (stan-by une année), Michel Dongois (dont nous sommes sans nouvelles) et Claude Jourda

Nouvelles adhésions :

Manuel Moron (index 25), James Boit (index 29,5) et Jean-Marc Devaud (index 36)

Point 13 : Projet de programme des activités 2026

Le capitaine nous informe que la saison débutera le 18 février par une prise de contact et un apéro offert par le comité.

Le Calendrier 2026 est disponible à ce jour.

Comme les années précédentes la pétanque sera reconduite sous la houlette de Eric Engel que nous remercions et les inscriptions seront mises sur le site.

Toutes les compétitions du championnat interne auront soit une option FFG , soit seront FF. Il rappelle à cette occasion que chaque joueur doit participer à 3 compétitions FFG par année et signale que certains les évitent encore.

L'éclectic comportera quatre compétitions, jouées en deux séries des boules jaunes, en stroke play. 1ère série jusqu'à 23 d'index et 2ème série de 23,1 à C'est l'index de début de saison qui comptera pour toute la saison.

Nous aurons un interclub avec Bossey et Chamonix le 30 avril, sous forme mixte.

La Saint-Jean (qui se déroulera le jour exact) sera organisé par tous les Jean et la raclette est maintenue.

Le 23 septembre, nous irons à Maison Blanche dans le cadre d'un nouvel échange. Maison Blanche que nous recevrons en 2027.

Le capitaine précise ce qui suit :

Vous pouvez vous inscrire, modifier ou annuler vos inscriptions jusqu'au dimanche soir à 18:00. C'est facile et parfaitement expliqué en noir et en couleurs sous l'onglet AIDE de notre site. Il insiste sur le fait que, malheureusement, il doit répéter cela chaque année.

Important : il demande aux membres de consulter régulièrement le site, car de nombreuses informations sont publiées.

- sur la page d'accueil
- dans la rubrique "Inscriptions"
- dans l'onglet départs

En général, les résultats sont disponibles dans la rubrique "Autres résultats".

En ce qui concerne notre sortie printanière le capitaine souligne qu'elle aura pour cadre la région lyonnaise et ce, du 5 au 8 mai 2026 et que les déplacements se feront en car.

Nous irons également au Gouverneur en compagnie des Dames les 11 et 12 août prochains pour jouer les deux parcours disponibles.

Point 14 : Proposition du comité et propositions individuelles

Sur la convocation pour l'Assemblée Générale le Comité a proposé de modifier l'article 6 de nos statuts afin que les nouvelles demandes d'adhésion soient à adresser

par écrit audit Comité qui les examine sitôt reçues et décide de l'admission ou de la non-admission du ou des candidats dès l'année en cours.

Cette proposition de modification a été présentée par le président et a été validée à l'unanimité par l'assemblée. L'article 6 des statuts sera donc corrigé en conséquence.

En ce qui concerne les propositions individuelles, John Micard a signalé son souhait que les sols des tees de départ soient aussi horizontaux que possible. François Ballivet, présent à l'Assemblée, a indiqué que son équipe oeuvre actuellement à cette amélioration.

Point 15 : Distribution des prix (éclectique et Match Play)

Eclectique (4 tours)

1ère série, 1er Paco Rodriguez, 2ème Pierre Cuennet, 3ème Alexis L'avocat-Dubuis

2ème série, 1er Jean-Claude Ebner, 2ème Alexandre Koptev, 3ème Guido Hermann

Match Play

Cette année encore le grand vainqueur est René Decorzant

Point 16 : Divers

Lors de l'Assemblée, le Comité a choisi d'exempter André Masméjan de sa cotisation seniors pour l'année 2026, en hommage à son ancienneté, à sa fidélité envers le club et à son rôle de créateur de notre logo. L'an prochain, un autre membre aura, lui aussi, le plaisir de se voir offrir sa cotisation annuelle seniors.

Pour terminer, le Comité informe que les vainqueurs des différentes compétitions devront être présents (sauf cas de force majeure) le jour de l'Assemblée Générale pour recevoir leurs prix. En cas d'absence, les prix ne seront pas attribués aux viennent ensuite mais conservés pour être remis lors des diverses compétitions de l'année suivante.

Le président clôture l'Assemblée Générale et convie tous les membres présents à un apéritif et un repas au restaurant de Colladon Parc.

Genève, le 03 décembre 2025